

VEYRE-MONTON

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE

Madame, Monsieur,

C'est avec respect que nous avons pris acte de la décision de Monsieur Gilles PÉTEL de mettre un terme à ses fonctions de Maire et de Conseiller municipal. Nous le remercions de son travail durant ces 5 années.

Lors de la séance du 29 août, le Conseil municipal a donc procédé à l'élection du maire et des adjoints :

Maire : Nadine Vallespi

Adjoints : Philipp Tchilinghirian, Bernadette Talon, Richard Courio, Edwige Molinier, René Challier et Albane Mathieu

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) élaboré par Mond'Arverne Communauté, est logiquement un sujet de préoccupation. Tout sera mis en oeuvre pour retransmettre l'information de Mond'Arverne.

Le mois de septembre marque la fin des vacances et le retour à une vie rythmée par les activités, le travail et la rentrée scolaire. Comme chaque année, la municipalité a profité de cette période estivale pour réaliser des travaux au sein du groupe scolaire. Une nouveauté attend nos enfants : un nouvel Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) porté par Mond'Arverne ouvrira ses portes dans les locaux de notre école. Il fonctionnera pendant la première semaine des petites vacances (hors vacances de fin d'année) et pendant quatre semaines en juillet, pour le plus grand bonheur des 3-11 ans.

Avec septembre revient également notre traditionnel forum des associations, un moment convivial qui marque le début d'une nouvelle saison d'activités. Cette année, le rendez-vous est fixé au dimanche 7 septembre, à la halle des sports, de 10 heures à 16 heures. Venez nombreux découvrir les multiples associations qui font vivre notre commune et qui contribuent à son dynamisme. À cette occasion, nous accueillerons les nouveaux arrivants de notre commune.

Enfin, la saison culturelle débutera le samedi 4 octobre prochain à l'Espace Harmonia, avec un spectacle humoristique du duo irrésistible Wally et Rocca. Préparez-vous à rire et à passer un moment sympathique en famille ou entre amis.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente reprise, pleine d'entrain, de dynamisme et de projets partagés. Ensemble, continuons à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre, où la solidarité et l'engagement commun restent la priorité. Avec toute notre sympathie et notre détermination,

L'exécutif municipal.



De gauche à droite : Albane Mathieu, René Challier, Philipp Tchilinghirian, Nadine Vallespi, Bernadette Talon et Richard Courio (absente : Edwige Molinier)

MOMENTS FORTS

4 JUILLET

Un grand merci à la troupe de théâtre les Des'AmorCet qui ont livré, sur la scène de la salle Harmonia, une prestation de grande qualité, avec la représentation de «13 jurés en colère».



14 JUILLET

Veyre-Monton a célébré le 14 juillet en fanfare. Élus, Jeunes Conseillers Municipaux, Anciens Combattants, Sapeurs-pompiers et l'Harmonie des Martres-de-Veyre ont défilé dans les rues pour le plus grand plaisir du public.

26 JUILLET

La soirée « folklore » a tenu toutes ses promesses ! Entre les costumes colorés, le dynamisme, l'enthousiasme des danseurs péruviens et serbes, le dépaysement était assuré.



21 AOÛT

Trois peintres paysagistes se sont invités cet été à Monton, le temps d'une exposition à la tour du Bailly. Un rendez-vous unique pour les amoureux de l'art, qui auront eu l'occasion de découvrir les oeuvres de SLOBO, Anouk Jevtic et Alain Fourny.

FLASH INFO

Afin de répondre à la question que nous posent de nombreux administrés, la mairie de Veyre-Monton n'a qu'un seul compte Facebook et vous pouvez continuer à suivre toute l'actualité municipale officielle à partir de @ville de Veyre-Monton

ÉLAGAGE ET ENTRETIEN DES HAIES EN BORDURE DES VOIES PUBLIQUES

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.





vie communale et intercommunale

PLUI (PLAN LOCAL URBANISME INTERCOMMUNAL) : ENQUÊTE PUBLIQUE À VENIR

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de Mond'Arverne Communauté entre dans sa phase finale.

Après avoir été arrêté en conseil communautaire le 24 avril dernier et soumis aux communes et aux Personnes Publiques Associées pour avis, le projet de PLUi sera soumis à enquête publique du **6 octobre au 7 novembre 2025**.

Durant cette période, il sera possible de consulter l'ensemble des pièces du futur PLUi, en format papier et/ou numérique, dans chacune des mairies du territoire ainsi qu'au siège de Mond'Arverne Communauté, et de laisser ses observations, suggestions et remarques dans les registres prévus à cet effet.

Des permanences de la commission d'enquête, au cours desquelles il sera possible de rencontrer les commissaires enquêteurs, seront en outre assurées selon le calendrier suivant :

Commune	Lieu	Jour	Date	Horaires
Veyre-Monton	Siège de Mond'Arverne Cté	Lundi	06/10/2025	9h - 12h
Les Martres-de-Veyre	Mairie	Mercredi	08/10/2025	16h - 19h
Saint-Amant-Tallende	Mairie	Samedi	11/10/2025	9h - 12h
La Roche-Blanche	Mairie	Mardi	14/10/2025	9h - 12h
Sallèdes	Mairie	Jeudi	16/10/2025	14h - 17h
Vic-le-Comte	Mairie	Samedi	18/10/2025	9h - 12h
Les Martres-de-Veyre	Mairie	Lundi	20/10/2025	14h - 17h
Veyre-Monton	siège de Mond'Arverne Cté	Mercredi	22/10/2025	14h - 17h
Saint-Amant-Tallende	Mairie	Jeudi	23/10/2025	9h - 12h
Aydat	Mairie	Samedi	25/10/2025	9h - 12h
Vic-le-Comte	Mairie	Lundi	27/10/2025	9h - 12h
Pignols	Mairie	Mercredi	29/10/2025	14h-17h
Les Martres-de-Veyre	Mairie	Jeudi	30/10/2025	9h - 12h
Saint-Amant-Tallende	Mairie	Mardi	04/11/2025	14h - 17h
Vic-le-Comte	Mairie	Mercredi	05/11/2025	14h - 17h
Veyre-Monton	siège de Mond'Arverne Cté	Vendredi	07/11/2025	14h - 17h

Un registre dématérialisé, ainsi qu'une adresse mail dédiée, seront en outre mis en place et accessibles depuis le site Internet de Mond'Arverne Communauté.

A l'issue de cette enquête, les commissaires enquêteurs remettront leur rapport qui permettra aux élus communautaires d'arbitrer sur les modifications à apporter au projet de PLUi, avant son approbation définitive en début d'année 2026.

Une page dédiée est également disponible sur le site internet : <https://www.mond-arverne.fr/actualites/information-importante-enquete-publique-relative-au-plan-local-durbanisme-intercommunal-plui-de-mondarverne-communaute/>

Citoyenneté

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES SE RENOUVELLE

Envie de s'investir pour la commune en proposant des projets ludiques tout au long de l'année ? Le Conseil Municipal des Jeunes est présent lors des commémorations, se mobilise pour des causes telles que le Téléthon ou l'écologie avec le ramassage annuel des déchets sur la commune. Les jeunes conseillers, jamais à court d'idée, organisent également des événements festifs et conviviaux, à l'image de sports en fête ou d'un après-midi jeux de sociétés avec leurs aînés à l'Ehpad. Le conseil se réunit un vendredi par mois, de 17h30 à 19h00, en mairie. Pour le rejoindre, il suffit de contacter la mairie pour retirer un dossier d'inscription.



SPECTACLE HUMOUR : 150 KG À 2 ON VOUS EN MET UN PEU PLUS ? SAMEDI 4 OCTOBRE 2025

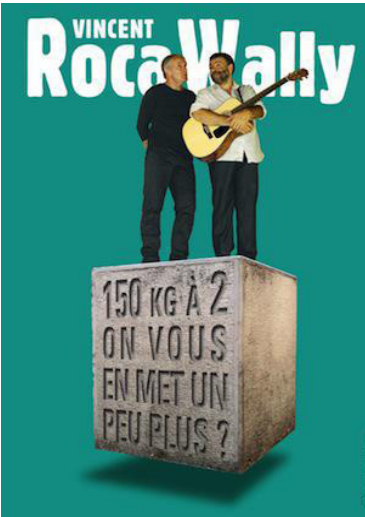
Deux drôles d'oiseaux se livrent sans retenue à une festive joute verbale, un combat à mots nus, phrases délicates et refrains sans cholestérol. Leur cahier des charges ? La légèreté ! Sur la balance, pas un gramme de gras, deux écritures aériennes, car, voyez-vous, ces deux-là ont de la plume ! Un émincé de traits d'esprit en apesanteur, avec pour seules armes une guitare aérienne et deux pupitres venus à pied.

Deux poids... démesure !

En toute amitié. En toute légèreté. Jouant de leur même amour des mots, de leur même manière de taquiner la vie, de leur même regard amusé sur la marche du monde et sur l'outrecuidance de leurs contemporains, jouant lui de la phrase à musique et lui de la guitare parlante, ils se parlent, se répondent, se lancent des défis, les relèvent, ils échangent leurs instruments, et les voilà sur scène, complices, joueurs, heureux de partager leur folie douce avec le public.

En partenariat avec les Martres-de-Veyre

Salle Harmonia - 20h30 - Entrée 5 €



LE TÉLÉTHON : C'EST REPARTI POUR 2025

À noter dans vos agendas : Le week-end Téléthon aura lieu les vendredi 5 et samedi 6 décembre 2025.

D'ici là Collectif Tous Solidaires (CTS Téléthon) et ses partenaires ont concocté un programme d'animations pour le plus grand nombre.

• **Dimanche 28 septembre : randonnée pédestre** au départ de la salle la Loco'Motive (Martres-de-Veyre) entre 8h et 14h.

Trois parcours : 5 km, 10 km & 17 km avec ravitaillement vous permettront de (re)découvrir les paysages des communes traversées, de la chaîne des Puys et du Livradois Forez.

Le parcours de 5 km est accessible avec une poussette.

• **Dimanche 5 octobre : jeu découverte de Monton**

Proposé par l'association Sites & Patrimoines. Un circuit reliant douze points d'intérêt sur les traces du passé de Monton avec des questions (Niveau adulte et enfant) à chaque station.

Départ de la Salle des Tilleuls à partir de 14h. Lots et collation à l'arrivée.

• **Dimanche 12 octobre : randonnées vélo** entre 7h30 et 14h00 au départ du complexe sportif de Veyre-Monton. De superbes parcours adaptés à votre niveau.

o VTT ou VTTAE. Plusieurs parcours : 23 km, 33 km, 48 km ou 53 km balisés.

o Gravel. Parcours de 35 km ou 60 km. Non balisés. Tracés GPX fournis.

o Route : Parcours de 60 km ou 95 km. Non balisés. Tracés GPX fournis.

Ravitaillements sur tous les parcours.

• **Samedi 25 octobre : tournoi de Pétanque** à partir de 14h (inscriptions à 13h30) au Complexe Sportif de Veyre-Monton.

Organisé par la Pétanque Veyre-Montonnaise.

Tournoi en doublette et en 3 parties.

• **Dimanche 26 octobre : matinée des cyclistes** organisée par Cyclos Martres de Veyre (CMV). Venez découvrir à votre rythme les superbes paysages autour des Martres-de-Veyre. Parcours libres. Collation offerte.

o Départ à partir de 8h à la Salle La Loco'Motive (Martres-de-Veyre).

• **Jeudi 20 novembre : soirée Beaujolais Nouveau** à partir de 19h à la Salle Harmonia (Veyre-Monton). Possibilité de repas sur place.

Pour tout renseignement supplémentaire : www.telethon2veyre.fr

7 SEPTEMBRE : forum des associations - Halle des sports de 10h00 à 16h00

11 SEPTEMBRE : collecte de don de sang - Salle Harmonia - À partir de 16h30

28 SEPTEMBRE : randonnée pédestre au profit du Téléthon - départ des Martres-de-Veyre entre 8h00 et 14h00

4 OCTOBRE : spectacle humour - Salle Harmonia - 20h30

5 OCTOBRE : jeu découverte de Monton - Départ salle des Tilleuls à 14h00

12 OCTOBRE : fête du pain organisé par le CAV'S - Soulasse Randonnées vélo au profit du Téléthon au départ du complexe sportif entre 7h30 et 14h00

25 OCTOBRE : tournoi de pétanque au profit du Téléthon au complexe sportif à partir de 14h00.

26 OCTOBRE : matinée des cyclistes au profit du Téléthon - Départ des Martres-de-Veyre à partir de 8h00

FÊTE DU PAIN - 12 OCTOBRE 2025 SOULASSE

Le CAV'S organise **sa 23ème fête du pain**, à Soulasse le dimanche 12 octobre 2025. Comme l'année précédente, les pains seront cuits dans le four banal du village par le traiteur *Les Midinettes*. Les tripes, les pieds de cochons et le bœuf soulassois mijotés dans le four à pain seront proposés.

Deux formules au choix :

- de 9h à 11h : entrée, tripes ou pieds de cochons, fromage et dessert 1/4 de vin, café (18€),

- ou à partir de 12h : entrée, tripes ou bœuf Soulassois, fromage et dessert 1/4 de vin café (18€).

Réservation obligatoire au 06 76 36 32 80. Attention, n'attendez pas le dernier moment, le nombre de places est limité.

Au programme des festivités :

- Nouveauté : brocante enfants (inscription obligatoire par message au 06.60.24.16.68)

- Animation de rue assurée par de nombreux artistes et musiciens tout au long de la journée

- Contes pour enfants gratuits.

- Restauration de rue (saucisses, frites, hot-dogs, crêpes, roue des bonbons).

- Buvette.

A partir de 10h, stands produits du terroir dans la Grande rue.

Convivialité et bonne humeur assurées.

Expression : Veyre-Monton avec passion

Article non communiqué

Vie associative

BRAVO À TOUS

Cette année encore, la commune de Veyre-Monton a souhaité mettre à l'honneur et récompenser les jeunes sportifs qui se sont démarqués, grâce à leur engagement associatif, tant au niveau de leurs résultats que de leur investissement, leur comportement et leur état d'esprit au sein de leur club respectif.

En présence des élus municipales, Nadine Vallespi, Bernadette Talon et Chantal Fourgeau, les récompenses ont été remises à :

Samuel ESTEVES (COVM)
Harry VERGNOL (COVM)
Julien GIRARD (COVM)
Alexis PIGACHE (COVM)
Lise LAMOUREUX (COVM)
Yannis CRONIER DIAZ (Tennis)
Simon FAYOLLE (Tennis)
Alexis DE LUCA (Tennis)
Gabriel DIZIERE (Tennis)
Nathan VIGIER (Tennis)
Nathan BASCLE (Basket)
Noah et Ava MIGNON (Basket)
Enola VAMPARIS (Basket)
Jules VERLET (Basket)



ASSOCIATION CYBER CLUB DE VEYRE MONTON

Pour apprendre à utiliser l'ordinateur, découvrir internet en toute sécurité ou se familiariser avec les outils numériques, l'association est là pour guider tous ceux qui le souhaitent grâce à des ateliers sympas, des formations accessibles et des coups de pouce personnalisés pour, par exemple, faciliter la navigation sur Internet ou la prise en main de son smartphone.

L'idée, c'est de partager, d'apprendre ensemble et de faire en sorte que tout le monde puisse profiter des bienfaits du numérique.

Des ateliers libres seront proposés un mardi par mois à partir du mois d'octobre pour venir poser des questions, demander des conseils.

Pour plus d'informations : cyber63960@gmail.com
www.cyberclub-veyre.fr

CHRONIQUE D'UN AUTRE TEMPS

Fabrication et commerce du vin à Monton (1/4)

Raconter en une brève chronique ce que fut précisément le commerce du vin à Monton durant les siècles anciens est impossible. Il y a trop de trous dans l'information sur le sujet. La seule façon de s'y prendre est d'énumérer, modestement, ce que l'on sait à coup sûr ...

Pour attester l'antiquité de la présence de vignes à Monton et ses alentours, on s'appuie traditionnellement sur le témoignage de Sidoine Apollinaire (v. 430 – v. 486) qui possédait un domaine à Aydat, connaissait les coteaux de la Veyre et mentionne l'existence du vignoble d'un de ses amis, probablement à proximité de chez lui, mais on ne sait exactement où...

Plus tard l'acte de donation de l'église de St-Alyre à l'abbaye de Sauxillanges, un peu avant l'an mil, précise que des vignes font partie du domaine concédé.

Pour les siècles suivants, on ne peut que supputer. Chapitres de chanoines – celui de la cathédrale de Clermont est implanté à Soulassse depuis le XIe siècle –, ordres religieux et tous les propriétaires aisés qui possèdent des vignes dans le secteur, réputés soucieux de la qualité des cépages cultivés sur leurs terres, sont certainement imités aux alentours. Mais si l'on va jusqu'à prétendre qu'aux tables royale et pontificale du XIVe siècle, on se délectait de « vin d'Auvergne », on fait erreur : le vin de la région consommé à cette époque en ces lieux venait... de Saint-Pourçain.

Le plus ancien document iconographique en ce qui concerne la fabrication de vin à Monton remonte au XVe siècle : Guillaume Revel, officier du roi Charles VII, compose vers 1450 un recueil des armoiries des principales familles seigneuriales d'Auvergne. Il l'orne de dessins représentant villes et châteaux, avec une grande fidélité, et sur le remblai du fossé qui entoure le château de Monton il dessine deux tonneaux de bois, couchés.

La présence de quantités de vignes autour de Monton est attestée ensuite par différentes cartes géographiques du XVIIIe siècle (Atlas Trudaine, carte de Cassini, arpentage local) et par telle ou telle mention trouvée au hasard d'une lecture. Par exemple, un guide de 1816, « indispensable aux Voyageurs, Etrangers, Curieux et Négocians », décrit les « côtes de vignes » qui couvrent un véritable « amphithéâtre », du « mont » de Soulassse au « mont » de Monton.

On imagine bien que le vin de Monton se vendait, depuis fort longtemps, et principalement dans les zones montagnardes proches qui n'en produisaient pas, transporté par voie terrestre et, selon la quantité, par des « chevaux à bât » chargés de « boutes » (outres en peau) ou des chariots chargés de tonneaux. Mais, à notre connaissance, aucun témoignage écrit qui fasse le point sur ce commerce avant la toute fin du XVIIe siècle. (A suivre)

Geneviève Plyer (Sites et Patrimoines)

Etat Civil

NAISSANCE :

Giulia JEAN
Rose GUEMY

MARIAGE :

Elisabeth DIAS et Eric MUNIERES



@ville de Veyre-Monton

@veyremontonofficiel

Téléchargez cityAll

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE :

- Lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30
- Mardi, mercredi, jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Ouverture du service urbanisme
Uniquement les après-midi

L'AGENCE POSTALE EN MAIRIE VOUS ACCUEILLE :

- Lundi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
- Mardi, mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Infos pratiques

PERMANENCES :

- Madame le Maire : les jeudis matins
- Albane Mathieu (adjointe à la citoyenneté, projets participatifs, CCAS et animation jeunesse) sur rendez-vous les lundis de 17h30 à 18h30

Hôtel de ville
26 rue du cheix - 63960 Veyre-Monton
04 73 69 60 31
contact@mairie-veyremonton.com
www.mairie-veyremonton.fr
<https://participer.veyre-monton.fr/>

Directrice de la publication : Nadine Vallespi, Maire de Veyre-Monton
Impression Imprimerie DECOMBAT à Cébazat - Tirage 1850 exemplaires
Crédit images : C. FOURGEAU - B. TALON - Mairie service communication